

VII^{ème} Réunion du Comité Mixte de de Suivi

18 décembre 2020 - Visioconférence

Synthèse des décisions

La VII^{ème} réunion du Comité Mixte de Suivi (CMS) a eu lieu le 18 décembre 2020 par visioconférence.

Président de la réunion : M.me Daniela Bica – Dirigeante du Service 5 de l’Autorité de Gestion (AG) déléguée par le Directeur de l’Autorité de Gestion.

Co-Président de la réunion : M. Fethi BEN MIMOUN – du Ministère du Développement de l’Investissement et de la Coopération Internationale (MDICI)

Secrétaire de la réunion : M.me Laura Zimbaro – Secrétariat Technique Conjoint (STC)

Délégation Tunisienne :

- M. Fethi BEN MIMOUN - Ministère de l’Economie, des Finances et Appui à l’investissement - Unité Coopération transfrontalière Autorité Nationale ENI CBC MED ENI CBC Italie-Tunisie - Chef délégation
- M. Seifeddine LAKHDHAR - Ministère de l’Economie, des Finances et Appui à l’investissement - Unité Coopération transfrontalière Autorité Nationale ENI CBC MED - ENI CBC Italie-Tunisie
- M. Moez Garali - Ministère des Affaires Étrangères

Délégation Italienne :

- M.me Ambra Franceschetti - Ministère des Affaires Étrangères Direction Générale pour la coopération au développement - - Ufficio I - Politiche di sviluppo della UE - Chef délégation
- M.me Monica Bellisario - Presidenza del Consiglio dei Ministri Dipartimento per le politiche di coesione
- M. Luca Palazzo - Agenzia per la Coesione Territoriale
- M. Vincenzo Petruso – Région Sicilienne

Observateurs

Commission Européenne :

- M. Tamara Pavlin – DG for Regional and Urban Policy

Membres du STC :

- M.me Laura Zimbaro – membre du Secrétariat Technique Conjoint
- M.me Maria Rita Rocca – membre du Secrétariat Technique Conjoint
- M.me Valeria D’Angelo – membre du Secrétariat Technique Conjoint
- M.me Irene Sollena – membre du Secrétariat Technique Conjoint



Membres de l'Antenne en Tunisie :

- M. Fayçal SAHRAOUI - Expert senior Antenne en Tunisie

SYNTHESE DES DECISIONS

1) Appel à projets stratégiques : à la suite de la présentation de l'exercice d'évaluation mené par le Comité de Sélection des Projets (CSP) dans le cadre de l'appel à projets stratégiques et à la description des propositions complètes, le CMS approuve les listes des projets retenus par le Comité de Sélection des Projets (CSP) dans le cadre de l'objectif thématique (OT) 1, 2 et 3, les listes de réserve de l'OT 1 et 2, et les listes des projets pas retenus au financement des OT 1, 2 et 3

Propositions complètes RETENUES (n. 8):

- **OT 1 :** LA.THEM
- **OT 2 :** CUBATI, ACCADEMIA, PROMETEO
- **OT 3 :** MIAREM, EauSIRIS, R.I.S.Q.-MED, Re-Né

Propositions complètes dans la LISTE DE RESERVE (n.4):

- **OT 1 :** BLOCKCHAIN MARE NOSTRUM
- **OT 2 :** ARIBiotech, ICIM et EDEN MED
- **OT 3:** aucun projet

Propositions complètes PAS RETENUES (n. 16):

- **OT 1 :** ENTRE.COOP
- **OT 2 :** SIOLIVIGNE 4.0, PEPSI-COP, SERVAGRI VIANROUGE, ECOVAL-MEDART, ÉGALITE, AL GISR, PO.TEL.E., TYPINNO
- **OT 3:** MED-RESILIENTE, RES-RIESA, SULTAN, ICARUS, APNEA, INTEGREAUX, VRAIE

Une analyse des propositions retenues et en liste de réserve par rapport aux indicateurs du Programme est entamée suivie par une discussion sur la disposition financière de l'appel et des propositions des réductions des budgets proposées par le CSP sur les 8 projets retenues et sur les 4 projets en liste de réserve dus à une surestimation des certaines rubriques des budgets des projets.

Le CMS autorise l'AG à effectuer les réductions des budgets proposées par le CSP.

Le total du montant résiduel de l'appel est égal à € **2.235.888,04** selon le tableau suivant :

Montant total disponible pour l'Appel Stratégique	Contribution UE 8 demandes provisoirement sélectionnées	Contribution UE 8 demandes provisoirement sélectionnées après proposition de réduction budgétaire	Montant résiduel
€ 14.000.000,00	€ 13.324.726,45	€ 11.764.111,96	€ 2.235.888,04

Le CMS partage la volonté d'utiliser ce montant total résiduel pour admettre au financement aussi les projets qui, dans les listes de réserve de OT 1 et 2, ont obtenu la note la plus élevée plus proche aux projet admis, tenant en compte que tous les projets doivent maintenir le seuil minimal de contribution EU de 1.200.000,00.

À la suite d'une discussion, le CMS approuve en total 10 projets dont les 8 projets retenus dans les trois objectifs thématiques et 2 projets insérés dans la liste de réserve de l'OT2, qui ont obtenu les scores les plus élevés parmi les projets classés en liste de réserve.

Les listes des projets retenus et en liste de réserve sont les suivantes :

Propositions complètes RETENUES par le CMS:

- OT 1 : LA.THEM
- OT 2 : CUBATI, ACCADEMIA, PROMETEO, ICIM et EDEN MED
- OT 3 : MIAREM, EauSIRIS, R.I.S.Q.-MED, Re-Né

Propositions complètes dans la LISTE DE RESERVE approuvée par le CMS:

- OT 1 : BLOCKCHAIN MARE NOSTRUM
- OT 2 : ARIBiotech
- OT 3: aucun projet

2) Mise à jour sur l'appel à projets standard et sur le Programme :

L'AG présente la mise à jour de l'état d'avancement des 18 projets admis au financement et les premières étapes accomplies. Quatorze sur dix-huit projets ont reçu la première tranche de préfinancement et treize sur dix-huit ont déjà organisé la première réunion du Comité de Pilotage et démarrage du projet

Compte tenu du décalage dans le chronogramme des projets standard (de l'évaluation jusqu'à la signature du contrat) le CMS souligne l'importance de prévoir pour les projets stratégiques, un chronogramme clair et réel des étapes : de l'admission des projets au financement jusqu'au premier préfinancement.

3) Approbation de modifications mineures au POC

À la suite de l'approbation du Règlement d'exécution (UE) n. 2020/879 du 23 juin 2020 contenant les modifications du Règlement d'exécution (UE) n. 897/2014 le CMS approuve les modifications au calendrier de mise en œuvre et de clôture de Programme et des projets avec la modification des paragraphes :

- « 5.2 Calendrier de mise en œuvre du Programme » pag. 102 du POC ;
- « 5.6.4 Plan indicatif de suivi et d'évaluation pour toute la durée du programme » pag. 113 du POC (version mise à jour).

En ce qui concerne le « 5.2 Calendrier de mise en œuvre du Programme » le CMS propose de prévoir la possibilité l'organiser des réunions du CMS pour les deux semestres du 2021 et la dernière réunion au cours du premier semestre du 2025, comme décrit dans le tableau ci-dessous.

En outre, le CMS, en accord avec la CE, approuve d'envoyer le POC avec les modifications subventionnées et les modifications au Groupe des Auditeurs (GdA) avant la fin de janvier 2021 pour permettre à l'Autorité Nationale tunisienne d'envoyer à l'AG la désignation officielle du nouveau représentant du Groupe des Auditeurs tunisiens.

Calendrier de mise en œuvre du Programme

	2015		2016		2017		2018		2019		2020		2021		2022		2023		2024		2025	
	I	II	I	II	I	II	I	II	I	II	I	II	I	II	I	II	I	II	I	II	I	II
Soumission à la CE	■																					
Adoption par la CE		■																				
Processus de désignation			■																			
Période d'exécution ¹			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Signature de la Convention de Financement			■																			
Recrutement du STC et de l'antenne			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Réunions du CMS			■		■	■		■		■		■		■		■		■	■	■	■	■
Appels à propositions					■		■															
Évaluation/sélection de projets					■		■				■	■										
Mise en œuvre des projets					■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Clôture du programme																			■	■		

¹ Elle commence au plus tôt à l'adoption du programme par la CE et se termine au plus tard le 31 décembre 2025, art. 15 Règles de Mise en Œuvre

